

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°163_2024DP

Attribution des marchés relatifs aux « Fournitures et pose du Kit Développement Durable »

Le Président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet,

Vu l'article L2123-1 1° et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique,
Vu l'arrêté préfectoral du 26 décembre 2016 approuvant les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment son article 6.3.4 Ecoles et services périscolaires,
Vu la délibération du Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2020 du 14 septembre 2020 donnant délégation au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui peuvent être passés sans formalités préalables, les procédures adaptées (MAPA), les procédures négociées, les dialogues compétitifs notamment les fournitures et services d'un montant inférieur au montant des seuils des procédures formalisées fixés par la réglementation en vigueur,
Vu la mise en concurrence effectuée du 15 mai 2024 au 10 juin 2024,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Les marchés relatifs aux « Fournitures et pose du Kit Développement Durable » sont attribués aux entreprises :

- Lot n°1 Hôtel à insectes

JARDINAGE ENTOMOLOGIQUE
3, la fourrière Lyris
88340 LE VAL D'AJOL

Pour un maximum de 60 unités pour 24 mois

- Lot n°2 Récupérateur d'eau de pluie

PUM
4, rue René FRAN CART
51100 REIMS

Pour un maximum de 60 unités pour 24 mois

- Lot n°3 Kit Solaire

BEEM ENERGY
11, rue la Noue Bras de Fer
44200 NANTES

Pour un maximum de 40 unités pour 24 mois

- Lot n°8 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 1- 14 structures

Association Léo Lagrange
Place du Languedoc
81300 GRAULHET

Pour un montant de 6 580.00€ pour 24 mois.

- Lot n°9 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 2- 11 structures

Association Léo Lagrange
Place du Languedoc
81300 GRAULHET

Pour un montant de 5 170.00€ pour 24 mois.

- Lot n°10 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 3- 14 structures

Association Léo Lagrange
Place du Languedoc
81300 GRAULHET

Pour un montant de 5 110.00€ pour 24 mois.

- Lot n°11 Travaux d'installation de récupérateur d'eau de pluie Secteur 4- 12 structures

Association Léo Lagrange
Place du Languedoc
81300 GRAULHET

Pour un montant de 4 380€ pour 24 mois.

- Les lots

- . n°4 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 1 – 10 établissements scolaires
 - . n°5 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 2 – 10 établissements scolaires
 - . n°6 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 3 – 9 établissements scolaires
 - . n°7 Travaux électriques pour pose et raccordement Secteur 4 – 10 établissements scolaires
- sont infructueux car aucune offre n'a été déposée.

Article 2

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, le Trésorier du service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Técou, le 22 JUIL. 2024



Gaillac-Graulhet
AGGLOMÉRATION
entre vignoble et bastides

Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 22 JUIL. 2024

Et publication - mise en ligne le 22 JUIL. 2024 et/ou notification le